

  
2025

# Rochefort

CHARENTE MARITIME

# LE RAYONNEMENT

CAMPING ★★★



  
Rochefort

*Rochefort Océan,  
un territoire entre  
terre et mer*



*Aix et Madame, des îles au goût de Paradis*



*Paysage naturel et héritage de l'histoire : forment un patrimoine  
tout particulièrement préservé*

*Rochefort,  
une Ville Arsenal  
devenue Ville  
d'Art et Histoire*



*Sur la rive droite de la Charente,  
la Corderie Royale*



*Maison de Pierre Loti*



*Prenez de la hauteur  
sur l'Accromâts*



*Le dernier pont transbordeur de France.  
Une expérience unique*



*L'estuaire de la Charente, pour naviguer au coeur d'un  
Arsenal Grandeur Nature*



*Au rythme des marées, l'Estran  
est un lieu propice à la pêche à pied*



*Marché de Rochefort*

# VOTRE CAMPING

Situé près du centre-ville, des commerces, des activités culturelles et sportives, et à 2 km des Thermes, le camping municipal de Rochefort d'une superficie de 2,5 hectares propose 120 emplacements (dont 24 mobil-homes et 2 tentes Ecolodges), dans un cadre verdoyant.

Le Camping est équipé de branchements TV aux emplacements des caravanes et camping-cars, de l'accès WIFI et d'un poste internet, en libre accès. Il est équipé de lave-linge et sèche-linge.

Nous souhaitons apporter, en tout point, un service de qualité respectueux de l'environnement, à chacun de vous.



Notre établissement est labellisé



Notre camping est adapté aux personnes en situation de handicap :



- Emplacements Ecologes
- Emplacements mobil-homes dont un accessible handicapés
- Emplacements camping-car / caravanes
- Emplacements tentes



Composteur



Laverie



Container déchets



Sanitaires



Container recyclables



Borne recharge solaire téléphone



Container verres



Barbecue



Vidoir WC chimique

Jardins partagés

Centre commercial

# NOS OBJECTIFS

- **Préserver la biodiversité**, minimiser les consommations d'eau. Réduire nos consommations d'énergies. Mettre en place des compteurs différentiels d'eau et d'électricité.
- **Privilégier les énergies renouvelables** et l'isolation thermique des bâtiments. Tendre vers des achats 100 % éco responsables.
- **Réduire les formes de pollution**, désherber manuellement et mécaniquement, promouvoir les déplacements doux.
- **Pratiquer le tri sélectif des déchets**, composter les déchets verts.
- **Accroître la qualité d'accueil de nos clients** et les impliquer dans notre démarche (écoute, suggestions, fiches de satisfaction). Rendre accessible notre équipement aux quatre handicaps.
- **Faire la promotion des ressources locales** culturelles, patrimoniales, naturelles, gastronomiques...
- **Accroître la qualité de vie du personnel** au sein du camping.
- **Impliquer l'équipe dans la démarche et responsabiliser chaque membre.** Evaluer régulièrement la mise en œuvre de ces objectifs, communiquer nos résultats en interne et auprès de notre clientèle présente et potentielle.



# Tarifs emplacements 2025

(Taxe de séjour en sus > 0,66 € par jour et par personne de +18 ans)  
Ouvert du 1<sup>er</sup> mars 2025 au 22 novembre 2025

- 10 %  
à partir du  
15<sup>ème</sup> jour

## Tente à pied ou à vélo (sans raccordement électrique)

Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre
7,50 €	9,00 €	9,00 €	9,00 €	10,50 €	10,50 €	9,00 €	9,00 €	7,50 €

Emplacement tarif jour (taxe de séjour 0,66 € par jour et par personne) - Forfait 1 à 2 personnes

## Tente avec voiture (sans raccordement électrique)

Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre
11,00 €	12,50 €	12,50 €	12,50 €	15,00 €	15,00 €	12,50 €	12,50 €	11,00 €

Emplacement tarif jour (taxe de séjour 0,66 € par jour et par personne) - Forfait 1 à 2 personnes

## Caravane, camping-car, avec ou sans voiture, raccordement électrique et branchement télévision

Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre
19,50 €	23,00 €	23,00 €	23,00 €	25,00 €	25,00 €	23,00 €	23,00 €	19,50 €

Emplacement tarif jour (taxe de séjour 0,66 € par jour et par personne) - Forfait 1 à 2 personnes

## Ecolodge, raccordement électrique

Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre
-	30,00 €	35,00 €	35,00 €	45,00 €	45,00 €	35,00 €	30,00 €	-

Emplacement tarif jour (taxe de séjour 0,66 € par jour et par personne) - Forfait 1 à 2 personnes

Caution dégradation 90,00 €

## Prestation hôtelière

Location linge lit simple	5,00 €
Location linge lit double	6,00 €
Location serviette de toilette par personne	2,00 €

## Suppléments par jour

Par adulte à partir de 13 ans	3,80 €
Par enfant de moins de 13 ans	1,55 €
Par animal	2,00 €

Réservation conseillée. Arrivée à partir de 14 h, et départ jusqu'à 12 h

# Tarifs locations mobil-home 2025

(Taxe de séjour en sus > 0,66 € par jour et par personne de +18 ans)

Ouvert du 1<sup>er</sup> mars 2025 au 22 novembre 2025

- 10 %  
3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup>  
semaine

## Mobil-home - tarifs à la semaine • Tarifs forfaitaires de 1 à 4 personnes

Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre
330,00€	350,00 €	350,00 €	350,00 €	420,00 €	420,00 €	350,00 €	350,00 €	330,00€

## Mobil-home - tarifs à la semaine • Tarifs forfaitaires de 1 à 2 personnes

Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre
280,00€	300,00 €	300,00 €	300,00 €	360,00 €	360,00 €	300,00 €	300,00 €	280,00€

## Suppléments

Par adulte à partir de 13 ans	3,80 €
Par enfant de moins de 13 ans	1,55 €
Par animal	2,00 €
Prestation ménage	68,00 €

## Mobil-home - tarifs pour 2 nuits • Tarifs forfaitaires de 1 à 4 personnes

Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre
125,00 €	136,00 €	136,00 €	136,00 €	166,00 €	166,00 €	136,00 €	136,00 €	125,00 €

## Mobil-home - tarifs pour 2 nuits • Tarifs forfaitaires de 1 à 2 personnes

Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre
109,00 €	116,00 €	116,00 €	116,00 €	138,00 €	138,00 €	116,00 €	116,00 €	109,00 €

## Suppléments :

par adulte à partir de 13 ans	3,80 €
par enfant de moins de 13 ans	1,55 €
par animal	2,00 €
prestation ménage	68,00 €

## Laverie

Jeton de lavage	4,50 €
Jeton de sechage	4,50 €

Réservation obligatoire et effective à réception des arrhes. Arrivée à partir de 16 h et départ sur rendez-vous avant 10 h. Une assurance annulation volontaire vous est proposée en partenariat avec la «Fédération Française de Camping et Caravaning». Location à la semaine du samedi au samedi ou du dimanche au dimanche

## POUR VOS RÉSERVATIONS

Pour tous types de réservations des frais administratifs d'un montant forfaitaire de 30 € vous seront demandés. Lors de votre venue, ils seront déduits de votre facture. En cas de report dans la même année (2 nuitées minimum), avec l'accord du régisseur, cette somme sera déduite de votre facture. Ces frais sont non reportables d'une année sur l'autre.

[www.camping-le-rayonnement.fr](http://www.camping-le-rayonnement.fr) 

 [camping.municipal@ville-rochefort.fr](mailto:camping.municipal@ville-rochefort.fr)

 05 46 82 67 70



# HORAIRES D'OUVERTURE DE L'ACCUEIL

**Mars - Avril - Mai - Juin**

**Septembre - Octobre - Novembre**

9h - 12h / 14h - 18h

**Juillet - Août**

8h30 - 12h / 13h - 19h30

Le camping est fermé au trafic des véhicules  
de 22 h à 6h.

**En cas d'urgence hors ouverture réception**  
 **Gardien de nuit : 06 16 79 45 33**

# ANIMATIONS

Programme hebdomadaire d'animation de  
Rochefort Océan et du camping affichés à l'accueil.

Pour passer un agréable séjour à Rochefort et  
en Charente-Maritime, vous trouverez toute  
la documentation nécessaire auprès de notre  
partenaire :

**Office de Tourisme Rochefort-Océan**

Avenue Sadi Carnot

17300 Rochefort - tél : 05 46 99 08 60

[www.rochefort-ocean.com](http://www.rochefort-ocean.com)

[www.ville-rochefort.fr](http://www.ville-rochefort.fr)

## Pour vous déplacer



Par le chemin de la Charente,  
sortir à l'auberge de jeunesse  
puis direction le centre-ville (Véلودyssée, FlowVélo)



• De La Rochelle, par la N137 puis D137  
(sortie 31) (35 mins)



• De St Jean d'Angély, par la D739 (45 mins)



• De Bordeaux, par l'A10 puis l'A837 (1h50)



Arrivée à la gare de Rochefort :

De la gare de La Rochelle (20 mins)

De Paris Montparnasse (4h30)

De Bordeaux St Jean (2h15)

Ligne D arrêt Fosse aux Mâts

Ligne B arrêt 11 novembre



Trouver votre itinéraire

# FACTURATION

- Le montant de la taxe de séjour est fixé à 0,66 € par jour et par personne de plus de 18 ans.
- Pour les emplacements nus, les campeurs doivent régler la veille du départ et avant 17h. La facturation se calcule en fonction du nombre de nuits.
- Pour les séjours de une ou deux nuits, paiement à l'arrivée.
- Pour les mobil-homes, la facturation se calcule en fonction du nombre de semaines, indivisibles en nuitées. Le solde du séjour est à régler à l'arrivée, déduction faite des arrhes. Chaque semaine non consommée ou commencée reste due.
- Les frais éventuels de remise en conformité avec l'état des lieux entrant ou les frais de ménage feront l'objet d'une facturation supplémentaire.

# EXTRAIT DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU CAMPING

## Article 4 - Réservations

Aucun numéro d'emplacement nu ne sera attribué définitivement et contractuellement à l'avance. Seuls des souhaits pourront être formulés lors des pré-réservations et réservations.

## Article 5 - Installations

Sur une saison, les séjours sont limités à 31 jours cumulés.

## Article 12 - Respect des installations

Les chiens et autres animaux seront toujours tenus en laisse et ne doivent jamais être laissés en liberté. Ils ne doivent pas être laissés au camp, même enfermés, en l'absence de leurs maîtres, qui en sont entièrement responsables et doivent veiller à ce qu'ils ne laissent aucune déjection sur leur passage. Un distributeur de sacs pour les déjections canines est à leur disposition à proximité du bureau d'accueil et du bloc sanitaire.

Les véhicules de plus de 8m et les doubles essieux ne son pas accepté sur le camping.

Moyens de paiement



300 € max.



# LE RAYONNEMENT

CAMPING ★★★

3, avenue de la Fosse aux Mâts  
 17300 Rochefort - France  
 Tél : 05 46 82 67 70 - 05 46 82 67 72  
[www.camping-le-rayonnement.fr](http://www.camping-le-rayonnement.fr)  
[camping.municipal@ville-rochefort.fr](mailto:camping.municipal@ville-rochefort.fr)



00° 57' 30" W - 45° 55' 49" N

